

Le Tchaaffatsatagne

Bulletin d'information de la Municipalité N° 86 - Printemps 2021 - Parait 4 fois l'an



Bulletin communal



A propos du serpent de mer qu'est la péréquation

Pour mon dernier mot en qualité de conseiller municipal, je vous informe une fois de plus au sujet des finances communales et plus particulièrement de l'état de la situation à ce jour, compte tenu des conséquences de la péréquation.

Parvenu presque au terme de cette législature, c'est avec regret et amertume, qu'il faut constater que la situation financière de notre commune se détériore d'année en année, sans que nous en soyons responsables. La facture sociale ne cesse d'augmenter et par voie de conséquence, la contribution communale aussi. Nous déplorons déjà une contribution à hauteur de 82.35% de nos recettes au titre de la facture sociale pour 2019 et ce pourcentage encore provisoire passe à 83.80% pour 2020 et il est estimé à 83.46% pour 2021.

Cette situation oblige notre commune, si elle veut pouvoir investir dans des travaux d'infrastructures communales qui deviendront nécessaires dans les années à venir à recourir à l'emprunt. Toutefois, le total de l'endettement communal atteint déjà un montant de Fr. 12.8 millions au 31 décembre 2020, alors qu'il s'élevait à Fr. 11.01 millions au 31 décembre 2019. Nous constatons que les recettes fiscales ne permettent plus d'amortir les dettes. Aussi longtemps que les taux d'intérêts sont proches de zéro, voir inférieurs, le poids de la dette n'a pas ou peu d'incidence sur le budget communal. En revanche, un jour la situation pourrait changer et les taux d'intérêts pourraient être à nouveau positifs. Si l'endettement communal reste élevé et que nous n'avons pas la capacité de rembourser les emprunts sollicités, la charge d'intérêts qui en découle pourrait provoquer un grave déséquilibre des comptes communaux. Dans cette éventualité, il n'y aura pas d'autres solutions que d'augmenter massivement le point d'impôt.

L'actualité liée au Covid-19 a occulté toutes les démarches entreprises par plusieurs communes, ou associations de communes envers le canton, pour tenter de sensibiliser ce dernier aux conséquences financières désastreuses de la facture sociale.



Toutefois, ce dernier semble rester sourd aux sollicitations reçues et ne propose à ce jour aucune solution satisfaisante, pour changer le cours des choses.

Dans tous les cas, le prochain conseil communal qui prendra ses fonctions au 1er juillet prochain n'aura pas d'autre choix que de décider d'augmenter le plafond d'endettement de la commune, actuellement fixé à 15 millions.

Inexorablement, notre autonomie communale est non seulement menacée, mais durablement entamée par la volonté de l'Etat de Vaud, qui n'entreprend rien de concret pour améliorer la condition des communes comme la nôtre.

Lors de mon précédent « mot du municipal », j'avais invité les citoyennes et

les citoyens à soutenir l'initiative SOS communes. Le délai pour recueillir les signatures n'est pas encore échu, raison pour laquelle, je vous invite toutes et tous, une nouvelle fois à signer massivement cette initiative.

Pour terminer, je souhaite plein succès aux prochaines autorités communales et particulièrement au nouveau conseiller municipal qui sera en charge des finances communales et qui aura notamment pour défi de trouver le meilleur équilibre entre niveau d'endettement, montants des investissements et point d'impôt.

Je vous souhaite à toutes et tous un beau printemps.

Pierre-Henri Froidevaux
Municipal des finances

Fermeture de l'Ascension



La Municipalité vous informe que les bureaux de l'administration communale ainsi que la déchetterie seront fermés les jeudi 13 mai 2021 (Ascension) et le vendredi 14 mai 2021. La déchetterie sera ouverte le samedi 15 mai 2021.

Horaires d'été

La déchetterie est passée à l'heure d'été:

Lundi	07h00 - 10h00
Mercredi	16h00 - 18h30
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h00 14h00 - 16h00

Décisions du Conseil communal



Séances des 8 décembre 2020 et 2 février 2021:

Sous la présidence de M. Michel Pilloud, le Conseil communal s'est réuni les 8 décembre 2020 et 2 février 2021 à 20h00 à la salle de Prazqueron à Romanel-sur-Lausanne. Lors de ces séances, les membres du législatif ont décidé:

Préavis municipal n°6/2020 relatif au projet de budget 2021

- d'amender le budget 2021 aux chiffres 410.3011 (montant corrigé de CHF 28'400.-) et 410.3040 (montant corrigé de CHF 4'700.-);
- d'approuver le projet de budget ordinaire amendé de la Commune présentant un excédent de dépenses de CHF 1'253'250.-, soit + CHF 11'100.- par rapport au préavis.

Préavis municipal n°7/2020 relatif à la demande de crédit pour l'acquisition du bien-fonds n° 311 par droit de préemption au sens de la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif - Demande de crédit de CHF 2'150'000.- - Urgence demandée par la Municipalité

- de refuser à la Municipalité un crédit de CHF 2'150'000.- pour l'acquisition, par droit de préemption du bien fonds n° 311 et le remboursement de certains frais du propriétaire ou de l'acquéreur.

Préavis municipal n°1/2021 relatif à la prolongation de la zone réservée A Grandchamp pour une durée de trois ans conformément à l'article 46 alinéa 1 LATC

- d'adopter le préavis municipal n°1/2021 relatif à la prolongation de la zone réservée A Grandchamp pour une durée de trois ans, conformément à l'article 46 alinéa 1 in fine LATC;
- d'adopter l'article 4 du règlement de la zone réservée A Grandchamp, tel que libellé à l'Annexe 1 du présent préavis;

- de lever l'opposition formée par Jean-Pierre Gross en son nom personnel et au nom de tous les autres copropriétaires des parcelles 977 à 1004 sises A Grandchamp, à savoir Michel Gross, Françoise Gross, Madeleine Rosales, Gilbert Gross, Jacques Gross, Myriam Gross Traverso, Bernard Gross, Sophie Lopez Baumann, Hélène José de Mello Gross da Cunha et Claire Gross, à la prolongation de la zone réservée A Grandchamp, et d'adopter la proposition de réponse à ladite opposition telle qu'énoncée à l'Annexe IV du présent préavis;
- de donner tout pouvoir à la Municipalité pour plaider, signer, transiger, compromettre devant toute instance dans le cadre de tout litige consécutif à l'adoption de la prolongation de la zone réservée A Grandchamp.

Avis d'enquête publique

Commune de Jouxens-Mézery

Plan d'affectation « A Grandchamp »

Conformément à l'article 38 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité de la Commune de Jouxens-Mézery soumet à l'enquête publique:

- **le plan d'affectation « A Grandchamp »** tendant au classement des parcelles n 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1003 et 1004 en zone agricole protégée;

et met simultanément en consultation publique :

- **un rapport explicatif selon l'article 47 OAT.**

Les pièces relatives à cette enquête peuvent être consultées auprès du greffe municipal de la Commune de Jouxens-Mézery (chemin de Beau-Cèdre 1, 1008 Jouxens-Mézery) **du mercredi 14 avril au vendredi 14 mai 2021 inclusivement.**

Les pièces sont également disponibles à l'adresse: www.jouxens-mezery.ch, sous la rubrique Officiel – Pilier public.

Les observations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées par pli recommandé à la Municipalité de la Commune de Jouxens-Mézery (chemin de Beau-Cèdre 1, 1008 Jouxens-Mézery) pendant le délai d'enquête.

En cas d'opposition, la séance de conciliation prévue à l'art. 40 LATC se tiendra le jeudi 20 mai 2021 à 9h00 à la Maison de Commune.

La Municipalité



Avis de consultation publique



Commune de Jouxens-Mézery

Plan directeur communal

Conformément à l'article 17 alinéa 5 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité de la Commune de Jouxens-Mézery soumet à la consultation publique

- **le plan directeur communal (PDCOM).**

Le dossier peut être consulté auprès du greffe municipal de la Commune de Jouxens-Mézery (chemin de Beau-Cèdre 1, 1008 Jouxens-Mézery) **du mercredi 14 avril au vendredi 14 mai 2021 inclusivement.** Le dossier est également disponible à l'adresse: www.jouxens-mezery.ch, sous la rubrique Officiel – Pilier public.

Les observations seront consignées sur la feuille de consultation ou adressées à la Municipalité de la Commune de Jouxens-Mézery (chemin de Beau-Cèdre 1, 1008 Jouxens-Mézery) pendant le délai de consultation.

La Municipalité

Prochainement à l'enquête publique

Transformation d'une antenne de téléphonie mobile

- Passage à la 5G Parcelle n°343 - Chemin du Dérochet

La Municipalité a été récemment saisie d'une demande de permis de construire relative à la modification de l'antenne de téléphonie mobile érigée pour le compte de Sunrise Communications SA sur la parcelle n°343 au chemin du Dérochet.

Les travaux envisagés visant à transformer ladite antenne en station émettrice 5G, la Municipalité a décidé de les soumettre à l'enquête publique. L'avis d'enquête sera prochainement affiché au pilier public et publié dans la Feuille des avis officiels ainsi que sur le site internet de la Commune.

Trouver une info dans le bric-à-brac de la CAMAC

La loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) prévoit que les demandes de permis de construire soient mises à l'enquête publique par la municipalité pendant une durée de trente jours. Cette loi fixe également le contenu et les modes de publication de l'avis de mise à l'enquête.

Les avis de mise à l'enquête sont systématiquement affichés au pilier public de la Commune et publiés sur le site internet de la commune www.jouxens-mezery.ch sous la rubrique OFFICIEL → Pilier public.

De plus, ces documents peuvent être consultés directement sur le site du Canton de Vaud, après avoir sélectionné sa commune dans le menu déroulant, à l'aide du lien internet ci-après: www.prestations.vd.ch/pub/actiscamac/

Sur ce même lien et pour les personnes ayant crainte, malgré tout cela, qu'une mise à l'enquête leur échappe, il est possible de faire une demande d'abonnement à **InfoCamac** qui est un système d'alerte mis en place par la Centrale des autorisations en matière

d'autorisations de construire (CAMAC) et consiste à aviser l'abonné par email des projets de construction mis à l'enquête dans un périmètre prédéfini de 2km autour d'une adresse ou dans une commune de son choix, le jour même de la publication de la Feuille des avis officiels (FAO). L'abonné peut ensuite accéder en ligne aux avis publiés. Pour toutes informations au sujet d'*InfoCamac*, rendez-vous sur: www.vd.ch/prestation-detail/prestation/sabonner-aux-avis-denquete/

Elections communales 2021

Le 7 mars dernier, les électrices et électeurs du village étaient invité(e)s à élire les autorités législative et exécutive de la commune pour la législature 2021-2026. Ces élections se sont bien déroulées, avec un taux de participation d'environ 55% (le plus élevé du district de Lausanne et de l'Ouest lausannois), ce scrutin a permis de pourvoir, en un seul tour, l'ensemble des sièges au Conseil communal et à la Municipalité. En outre, une seule candidature à la syndiculture ayant été déposée dans le délai légal fixé au 6 avril 2021, M. Serge Roy a été reconduit tacitement dans ses fonctions de Syndic pour la nouvelle législature. La cérémonie d'assermentation et d'installation des nouvelles autorités communales se déroulera le 29 juin 2021.



Liste des personnes élues à la Municipalité

Candidat	Suffrages	Pourcentages	Statuts
Reymond Thierry	486	88.52 %	Élu
Schöni Nathalie	476	86.70 %	Élue
Oggier Pascal	472	85.97 %	Élu
Roy Serge	439	79.96 %	Élu
Freemantle Bernard	436	79.42 %	Élu



élections
communales
générales 2021
Canton de Vaud

Liste des personnes élues au Conseil communal

Candidat	Pourcentages	Statuts
Gaspoz Jean Paul	79.00 %	Élu
Perreaud Jérémie	76.87 %	Élu
Ganière Vincent	73.84 %	Élu
Burkhard David	72.78 %	Élu
Klinger-Lohr Borvin Mariela	72.42 %	Élue
Müller Aude	71.71 %	Élue
Ferraton Aurora	71.53 %	Élue
Milliet Stéphanie	71.35 %	Élue
Le Boudec Jean-Yves	71.17 %	Élu
Van Landuyt Pascale	70.82 %	Élue
Jermidi Hondo	70.28 %	Élu
Jungo Georges	69.93 %	Élu**
Finger Dina	69.93 %	Élue**
Rochat Michel	69.22 %	Élu
Roland André	68.86 %	Élu
Oberson Julien	68.68 %	Élu**
Oldridge Molly	68.68 %	Élue**
de Claparède Vincent	67.62 %	Élu
Grandchamp Thierry	67.26 %	Élu
Kinnar Pierre	66.90 %	Élu
Jungo Danièle	65.84 %	Élue
Milliet Jacques	65.66 %	Élu
Oggier Carmen	64.95 %	Élue**
Aubort Laurence	64.95 %	Élue**
Mühlheim Philippe	63.70 %	Élu
Stauffacher Eric	62.99 %	Élu
Rémy Olivier	62.46 %	Élu
Parietti Marcel	61.57 %	Élu**
Montoro Francesco	61.57 %	Élu**

Verrey Julien	61.39 %	Élu
Oberson Jean François	61.21 %	Élu
Pahud Gaëlle	60.68 %	Élue
Bovard Christian	60.50 %	Élu
Lembert Marine	59.79 %	Élue
Bovay Jacques	59.25 %	Élu
Ineichen Hugo	58.90 %	Élu
Manthey Jacek	58.72 %	Élu
Refondini Pascal	58.54 %	Élu
Cevey Pierre	58.19 %	Élu
Reymond Thierry	58.01 %	Élu
de Preux Michèle	57.83 %	Élue
Oggier Pascal	57.65 %	Élu
Smadja Gilbert	56.76 %	Élu
Rutta Renato	54.98 %	Élu**
Bridel Lauriane	54.98 %	Élue**
Guyot Yves	54.63 %	Élu
Milliet Alexandre	53.91 %	Élu
Cronstedt Nina	53.56 %	Élue
Le Gauffey Adrien	53.20 %	Élu
Aschwanden Sonja	52.85 %	Élue**
Golay Michel	52.85 %	Élu suppléant
Cachin Jean Luc	52.49 %	Élu suppléant
Borer Michel	52.31 %	Élu suppléant
Berclaz Sébastien	52.31 %	Élu suppléant
Vuichoud Sandrine	52.14 %	Élue suppléante
Straub Marc	51.96 %	Élu suppléant
Corbaz Maxime	51.96 %	Élu suppléant
Mühlheim Isabelle	50.89 %	Élue suppléante
Mublayi Bamona Benjamin	50.53 %	Élu suppléant

Du bitume à la microferme



L'association MULE à Prilly (Maraîchage Urbain Lausannois Écologique) a pour but d'intégrer l'agriculture en ville et d'aménager des micro-fermes en milieu urbain. La stratégie du Conseil d'État vaudois pour la protection du climat comporte notamment un chapitre sur la réduction des gaz à effet de serre produits par l'agriculture et l'exécutif cantonal y détaille sa volonté de soutenir une agriculture de proximité et favoriser ainsi les circuits courts, valoriser les produits locaux et donc encourager la progression de la souveraineté alimentaire en Suisse.



Pour le projet mis en place à Prilly, notamment sur les parcelles n° 12 et 29 attenantes à Jouxten-Mézery, l'association s'est basée sur les très nombreux modèles existants de coopératives à l'échelle nationale et internationales. Le modèle coopératif fonctionne en engageant des maraîchers-ères pour cultiver un terrain, et l'ensemble de la production est distribué sous forme de paniers aux coopérateur-ices qui sont tenus en retour d'accorder de leur temps pour aider dans les champs. Les prix de la production sont ainsi réduits et les revenus permettent une rémunération des professionnels équitablement.

Pour de plus amples informations : www.lamule.ch

Les hérissons en voie d'extinction

Les routes semblent désertes la nuit et les conducteurs tendent parfois à oublier que certains habitants discrets et cachés de nos agglomérations sont très actifs pendant ces calmes heures. Les hérissons, à la recherche de nourriture ou d'un partenaire, doivent traverser de nombreuses routes chaque nuit. Leur espérance de vie se situe normalement entre 8 et 10 ans, mais s'est vue chuter entre 2 et 3 ans. Les dangers de la route en sont les grands coupables. Il est donc de la responsabilité des conducteurs d'adapter leur vitesse sur les tronçons à risques afin

d'être en mesure d'éviter une collision avec un animal. Une vitesse adaptée et une attention accrue

de la part des conducteurs pourraient épargner bien des hérissons, aujourd'hui en voie d'extinction.



Cyber arnaques aux logements

En cette période de pandémie, la cybercriminalité augmente, dont l'escroquerie immobilière.

A la recherche d'un nouveau logement, vous repérez sur un site internet spécialisé une annonce, illustrée de photographies séduisantes, proposant un appartement bien situé, de bon standing et à prix raisonnable.

Lors du premier contact avec le prétendu propriétaire ou représentant officiel, celui-ci vous explique que le logement est inoccupé et disponible de suite mais qu'il ne peut pas être présent pour une visite en raison d'un déplacement professionnel. Il vous demande néanmoins par retour de courrier électronique une copie de vos pièces d'identité, des attestations de revenus ainsi que d'autres informations personnelles.

Par la suite, il vous demande un versement sous prétexte d'avance, de caution ou de frais de réservation à effectuer via une société de transfert de fonds en assurant qu'à réception de celui-ci, il enverra les clés du logement en question. Evidemment, le logement proposé est bien plus onéreux dans la réalité ou n'existe pas du tout et vous ne revoyez plus jamais votre argent.



L'arnaque au logement de vacances fait, elle aussi, de gros dégâts. Vous flashez sur une villa avec piscine à louer en France ou sur l'annonce d'un chalet idyllique en montagne. Le pseudo-propriétaire vous propose de régler la location en une seule fois en échange d'un rabais en prétextant un problème familial ou financier, avant de disparaître dans la nature une fois le montant réglé.

Pour se prémunir de ces escroqueries, il est conseillé de renoncer à toute location lorsqu'une caution ou arrhe est requise par transfert bancaire à l'étranger ou via des sociétés de transfert de fonds. Vérifiez les coordonnées de votre interlocuteur ou celles de son agence et ne versez aucun montant avant d'avoir visité le bien immobilier concerné.

Informations supplémentaires: www.votrepolice.ch/criminalite/location/

Le printemps est arrivé

Voici venu les beaux jours, les vertes prairies, les jardins et les fleurs sont de retour.

Malheureusement cela s'accompagne également de déjections malvenues le long de nos bords de routes, sur les bordures des plates-bandes, sur la place de jeux ainsi que nos sous-bois. Nous ne mettons pas seulement en cause les chiens de notre village et nous sommes conscients que des promeneurs extérieurs souillent également nos promenades, mais nous vous

demandons de nous aider à tenir notre commune propre et d'éviter à tout prix ces souillures très désagréables. Des sacs jaunes sont à disposition à divers endroits de notre village ainsi que des poubelles prévues à cet effet, vous pouvez vous servir ! Nous vous remercions de nous aider à faire respecter ces mesures d'hygiène.

Avec nos remerciements et belles promenades.
La Municipalité



Les héros de First Responders Vaud

Une des principales causes de mortalité en Suisse est l'arrêt cardio-respiratoire (ACR). Dans le canton de Vaud, l'on dénombre environ 450 arrêts cardiaques par an.

Lorsqu'aucun geste de base n'est entrepris avant l'arrivée des secours professionnels, le taux de survie de la victime diminue d'environ 10% chaque minute. Or, le délai de réponse d'une ambulance est souvent supérieur à 10 minutes, ce malgré toutes les dispositions mises en place. C'est la raison pour laquelle le taux de survie, actuellement en Suisse, atteint seulement

3-5% pour l'ensemble et tous les types d'arrêt cardio-respiratoire.

Le réseau de First Responders Vaud vise à réduire de manière significative le délai de prise en charge du patient, en se fondant sur l'engagement de bénévoles formés aux gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque et défibrillation).

En cas d'arrêt cardio-respiratoire suspecté ou avéré, la centrale d'urgence 144 est la première alertée et peut engager, en plus des secours professionnels, un first responder disponible à proximité de l'incident, tout en localisant le défibrillateur le plus proche. Le first responder est alerté par le biais de son smartphone et peut accepter ou refuser l'intervention. S'il l'accepte et se trouve plus près du patient que l'ambulance, il reçoit les informations complémentaires utiles pour se rendre sur place et commencer le massage cardiaque dans l'attente des secours professionnels.



L'engagement de ces bénévoles ne remplace en aucun cas le travail des professionnels mais se veut complémentaire. Il est en effet démontré que les chances de survie de la victime augmentent considérablement si elle peut être prise en charge rapidement, notamment par la mise en œuvre immédiate de gestes de réanimation. Dans le Canton du Tessin qui a créé un tel réseau en 2005, le taux de survie est passé à 57% en 2016. Dans ce domaine où chaque seconde compte, le réseau de volontaires contribue à sauver des vies.

A savoir: quels sont les signes d'une crise cardiaque ?

- Pression, sensation de brûlure ou de lourdeur à la poitrine
- Sueurs
- Étourdissements
- Inconfort à d'autres régions du haut du corps

Pour de plus amples informations: www.fondation-first-responders.ch

Conseils pour les seniors sur la route !

Pour vos déplacements, l'Association transports et environnement (ATE) conseille aux piétons les plus âgés de se tenir aussi éloignés de la chaussée que possible lorsqu'ils marchent sur un trottoir et de ne pas revenir sur leur pas lorsqu'ils traversent un passage pour piétons, ce même si le feu passe à l'orange ou au rouge.

Quant aux conducteurs, les petites diminutions physiques telles que la baisse de l'acuité visuelle et auditive amènent la plupart des seniors à se demander s'il est judicieux de continuer à prendre le volant. Vous faites-vous souvent dépasser dans les localités ? Vos proches vous ont-ils déjà conseillé de rendre votre permis de conduire ? Réagissez-vous plus lentement que par le passé dans les situations difficiles sur la route ? Dans ces cas, parlez de ces éventuels problèmes à votre médecin. Un cours d'essai avec un conseiller en conduite peut vous aider à vous redonner confiance. Il ne s'agit ni d'un examen, ni d'un contrôle, mais d'une possibilité

d'évaluer objectivement votre aptitude à la conduite. Si le rendez-vous aboutit à un bilan plutôt négatif, pensez à l'économie que vous réaliseriez en renonçant à la voiture et qui vous permettra largement de vous offrir un abonnement pour les transports publics et diverses courses en taxi. Si vous choisissez de garder néanmoins votre permis encore quelques années, il est très utile de rafraîchir vos connaissances théoriques et pratiques en suivant des cours qui vous permettront de vous mettre à jour

avec les nouvelles réglementations et pratiques en vigueur.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise pour avoir une meilleure visibilité et moins d'éblouissement. Faites des pauses régulières sur les longs trajets. Veillez à faire contrôler régulièrement votre vue et votre ouïe. Enfin, faites attention à la composition des médicaments que vous prenez, car certains peuvent réduire les perceptions et les capacités de réaction. Pour de plus amples informations: www.mobilitesenior.ch



Nouvelles règles de circulation – à savoir !

Dès le 1er janvier 2021, de nouvelles règles de la circulation sont entrées en vigueur en Suisse.

Pour les cyclistes:

Les cyclistes peuvent désormais tourner à droite lorsque le feu est rouge, si la signalisation le prévoit.

Les enfants jusqu'à 12 ans peuvent rouler à vélo sur les trottoirs, en l'absence de bandes et de pistes cyclables. Ils doivent toutefois adapter leur vitesse et leur comportement aux circonstances et faire particulièrement attention aux piétons, aux sorties de parkings, ou à tout autre obstacle à éviter.

Pour les automobilistes:

Pour faciliter l'accès des véhicules d'urgence, les automobilistes doivent spontanément créer un couloir de secours au milieu des voies sur une autoroute et sans empiéter sur la bande d'arrêt d'urgence.

Précédemment, le devancement par la droite de véhicules n'était autorisé qu'en présence de deux files parallèles. Cela est désormais aussi permis si seulement une file de véhicules s'est formée sur la voie de gauche. Par contre, le dépassement par la droite (déboîter sur la voie de droite et



se rabattre sur la gauche juste après) reste interdit.

En ce qui concerne les véhicules automobiles légers avec remorques dont le poids n'excède pas 3,5 tonnes, la vitesse maximale autorisée passe de

80 à 100 km/h, à condition que la remorque soit homologuée pour rouler à cette vitesse.

Pour de plus amples informations: www.ate.ch

Le 21 mai, on souhaitait éteindre les lumières, mais... !

En collaboration avec La nuit est belle !, la Fête de la Nature a lancé sa dixième édition en invitant toutes les communes de Suisse romande à couper l'éclairage public durant la nuit du 21 au 22 mai. Cet événement vise à sensibiliser la population à la problématique de la pollution lumineuse avec un accent particulier sur la biodiversité nocturne.

En effet, lorsque nous dormons, c'est tout une vie qui foisonne en pleine nature. L'éclairage public représente une grande source de pollution lumineuse qui impacte négativement la faune et la flore: pertes de repères, dégradation des habitats naturels ou encore perturbation des migrations sont quelques-unes des problématiques qu'elle engendre.

La Municipalité a donc demandé aux Services Industriels de Lausanne d'éteindre l'éclairage public sur le territoire communal le 21 mai, mais a été surprise des coûts que cela engendrait. En effet, Jouxkens-Mézery faisant parti d'un réseau englobant cinq autres communes (Prilly, St-Sulpice, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges et Lausanne), il est impossible de couper l'éclairage à distance d'une seule de ces localités sans deux interventions au minimum de plusieurs professionnels et pendant plus de dix heures consécutives. Dès lors, la Municipalité a renoncé à contrecœur à cette action.

Vous pouvez néanmoins, à titre privé, participer activement à cet événement ! L'éclairage extérieur des balcons et des jardins participe aussi à la pollution

lumineuse. Si vous le souhaitez, vous pouvez éteindre vos lumières la nuit du 21 mai.

Le saviez-vous?

La Commune de Jouxkens-Mézery, pour des raisons énergétiques et environnementales, diminue l'intensité de son éclairage public de 25% entre 22h00 et 00h30 et de 50% entre 00h30 et 6h00. Par ailleurs, le remplacement des anciennes installations (luminaires minilux de 70W) par des nouveaux luminaires Teceo en LED de 36W a permis à la commune de réaliser des économies d'énergie d'environ 50%.

Véhicules immatriculés dans un autre canton

Plus de 7'000 véhicules stationnés dans le canton de Vaud portent des plaques d'immatriculation d'un autre canton. De telles immatriculations sont parfois indûment détenues, par exemple, lorsque le détenteur, domicilié dans le canton de Vaud, immatricule son véhicule dans un autre canton où il possède une résidence secondaire, dans le but d'obtenir notamment des avantages économiques. Un tel procédé n'est pas admis et constitue une infraction au droit de la circulation routière si le véhicule est majoritairement stationné dans le canton de Vaud. En effet, conformément à la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), les permis de circulation et plaques de contrôle sont délivrés par le canton du lieu de stationnement.

Afin de mieux faire appliquer la loi, le Service des automobiles (SAN) annonce la mise en place à partir du 1er avril 2021 d'une procédure simplifiée d'annonce des cas. Celle-ci repose sur un transfert plus rapide d'informations



entre les forces de police ou les autorités communales compétentes et le SAN.

En cas de doute concernant les véhicules pourvus de plaques confédérées, qu'ils soient en circulation ou en stationnement, les patrouilles de gendarmerie et de polices communales informent le SAN des constats effectués. Celui-ci procède ensuite aux contrôles nécessaires et entreprend

les démarches utiles, la personne détenant le véhicule est invitée par courrier à se déterminer et à se mettre en conformité avec les dispositions légales. Si le nécessaire n'est pas effectué dans le délai imparti, le SAN retire le permis de circulation et les plaques de contrôle du véhicule. La personne détentrice s'expose également à une dénonciation pénale.

Vous vous sentez isolé·e ou démuni·e dans une situation de votre quotidien? Appelez-nous.

0800 30 30 38



Centrale des solidarités:
la hotline qui vous
accompagne vers
des aides existantes



Plus d'infos sur
www.vd.ch/coronavirus-solidarites

Appel gratuit et confidentiel
vers les professionnel·le·s du social
du lundi au vendredi de 8h à 17h

Connaissance3, l'Université des seniors

Créée dans une perspective de formation continue tout au long de la vie, Connaissance 3 est l'Université des seniors du canton de Vaud. Ses activités s'adressent en priorité aux seniors, mais elle est ouverte à toutes et à tous, sans limite d'âge ni considération de diplôme.

Les activités de cette université faite par et pour les seniors entendent favoriser le lien social ainsi que les échanges entre les générations et les milieux sociaux.

Son riche programme de conférences, cours, séminaires, ateliers et visites culturelles/scientifiques permet aux participant-e-s de conserver et de développer leurs compétences et leur sens critique dans un monde en constante mutation, d'apprendre et de rester en phase avec l'évolution de la société.

Une fois n'est pas coutume, Connaissance 3 a édité son programme semestriel sous la forme d'une brochure numérique interactive dont vous re-

trouvez tout le contenu ainsi que les démarches d'inscription à l'adresse internet: <https://wp.unil.ch/connaissance3/cours/>

L'Université confirme que les cours sont maintenus malgré la situation

sanitaire car la plupart d'entre eux peuvent être suivis à distance et l'expérience des derniers mois s'avère globalement positive.

Pour de plus amples informations:

www.connaissance3.ch



Soutien aux proches aidants

fondation
PROXY la fondation
suisse pour les
proches aidants

En Suisse près de 2 millions de personnes consacrent régulièrement de leur temps pour aider un proche atteint dans sa santé ou son autonomie. La majorité des proches aidants sont âgés de 50 à 65 ans et actifs également professionnellement. Le temps consacré à un proche impacte l'équilibre entre sphère professionnelle et privée.

Pour les soutenir, la fondation Pro-XY, active notamment à Lausanne et dans l'Ouest lausannois depuis 2014, leur propose du conseil et de la relève auprès de leurs proches aidés sous la forme de présences, d'accompagnement, de préparation et prise de repas, de sorties et de veilles.

Le proche aidé vit un temps de partage centré sur lui et à son rythme.

Le proche aidant peut ainsi se ressourcer en sachant que son proche vit un bon moment. Cela contribue à un équilibre dans leur relation et favorise un maintien à domicile de qualité.

Pour qui ?

Vous avez la charge d'un proche, parent, ami ou voisin en âge AVS et avez besoin d'être soulagé, l'antenne de Lausanne vous propose l'aide nécessaire durant quelques heures au rythme de vos besoins.

Par qui ?

Une vingtaine d'intervenants, habitant Lausanne et environ, encadrés par une coordinatrice régionale, ont à cœur de consacrer du temps pour accompagner les personnes. Leur expérience et leur

empathie donnent vie aux présences auprès des proches aidés. Formés en interne, ils agissent de manière professionnelle en respectant les spécificités de chacun-e, tant sur le plan physique et émotionnel, que sur le plan spirituel, culturel et social.

Comment faire appel à Pro-XY ?

Il suffit d'appeler la coordinatrice régionale au numéro 079 419 67 95. Elle sera à l'écoute de vos soucis et attentives et réfléchira avec vous et votre proche aux solutions possibles, en collaboration avec les autres organismes de maintien à domicile.

Combien ?

Les bénéficiaires participent à raison de 22.-frs/heure de jour et de 38.- frs/heure de nuit. Les dons et subventions faits à la fondation couvrent la différence avec le coût réel de la prestation. La coordinatrice se tient à votre disposition pour vous informer sur les aides cantonales à disposition.

www.pro-xy.ch

Suspension du LEB

Annoncée de longue date, l'interruption de la circulation des trains du LEB (Lausanne-Echallens-Bercher), nécessaire pour finaliser le tunnel sous l'avenue d'Echallens, a désormais une date de début. Un appel d'offres publié dans la « Feuille des avis officiels » (FAO) du 9 février 2021 révèle que le planning actuel prévoit **un arrêt du trafic ferroviaire entre Prilly-Chasseur et Lausanne Flon dès le 25 septembre 2021 jusqu'à mi-avril 2022.**

Image: Frutiger SA



Bilan 2020 des interventions de la défense incendie dans la région



Le Service de Défense Incendie et Secours de La Mèbre, fort de 125 sapeurs-pompiers, intervient en moyenne sur 120 missions de secours chaque année, sur les communes de Cheseaux-sur-Lausanne, Romanel-sur-Lausanne, le Mont-sur-Lausanne et Jouxtons-Mézery. Ils répondent présents 7/7j. pour combattre le feu, sauver des personnes ou des animaux, lutter contre les dégâts naturels, préserver les biens matériels et l'environnement.

Ainsi, en 2020, le SDIS La Mèbre a été notamment appelé à intervenir 13 fois pour des feux, 44 fois pour des inondations, 10 fois pour des interventions technique (prévention feu, chute matériel, odeur suspecte) et 8 fois pour de l'assistance aux personnes.

Pour compléter leurs effectifs et assumer leurs missions, le SDIS La Mèbre est toujours à la recherche de femmes et d'hommes volontaires. N'hésitez donc pas à visiter leur site internet www.sdis-lamebre.ch pour de plus amples informations.

Chantier des Vignettes

Les travaux de réaménagement du chemin des Vignettes ont débuté le 22 septembre 2020 et se termineront normalement courant mai, en fonction de la météo. Ces importants travaux de réaménagement comprennent:

- le remplacement des canalisations d'eau potable
- le remplacement des canalisations du gaz
- la mise en conformité des canalisations EC et EU
- le remplacement partiel des alimentations de l'éclairage public
- la création d'un trottoir visant à sécuriser et modérer le trafic routier
- la création de reliefs afin de ralentir les véhicules

La commune de Renens a été associée à la démarche afin de coordonner les aménagements en limite communale. Certaines haies empiétant sur le domaine public ont dû être taillées de manière importante, au frais des propriétaires n'ayant pas effectué l'entretien annuel nécessaire, rappelé régulièrement dans le Tchaffatsatagne ou par tout-ménage.

Les résidents du chemin des vignettes et de Praz-Fornay subissent d'importantes restrictions de circulation et nous les remercions de leur compréhension.



APE Jouxens-Mézery

Notre comité, actif dans la vie villageoise de nos enfants, est en quête de nouvelles idées ! Les parents désirant œuvrer eux aussi aux activités extrascolaires, créer des liens avec d'autres parents, avec les autorités scolaires et participer à perpétuer les échanges dans notre magnifique et sympathique village sont invités à s'annoncer auprès du comité ou sur info@ape-jm.ch avant le 19 mai 2021.

Le comité de l'Apé-JM: Nathalie Schöni, Sandrine Vuichoud, Nathalie Cobos, Marc Straub, Christelle Joux, Benjamin Mubiayi, Stéphanie Khauv et Anne Waroux.



Petits jobs pour grands services

Afin de donner la possibilité aux enfants et adolescents scolarisés de notre commune de se rendre utiles tout en gagnant de l'argent de poche, l'apé-JM recueille le nom des jeunes intéressés et diffuse cette liste, sur demande, aux ménages de notre commune. Une fois par an, avant l'été, une liste mise à jour est également transmise à la commune. L'engagement devra se faire aux conditions suivantes:

- **en contactant les parents afin d'obtenir leur accord pour cet engagement**

et en supposant que ce dernier accepte le service demandé:

- **sous la responsabilité et l'autorité des parents de l'engagé**
- **pour des tâches légères et d'une durée raisonnable**
- **aucun travail à caractère dangereux ou risqué dans le contexte du COVID-19**

Une indemnité sera versée en fonction de l'âge et du type de tâche confiée (de l'ordre de 10.- à 20.- l'heure ; par exemple 1.- par année d'âge). Le montant exact est à convenir entre le demandeur et les parents de l'enfant ou de l'adolescent. L'apé-JM se décharge de toute responsabilité en rapport avec l'engagement des jeunes.

Un petit job à proposer ? Contactez-nous par email à info@ape-jm.ch pour figurer également sur cette liste, en mentionnant:

- **Nom, prénom et année de naissance de l'enfant ou l'adolescent;**
- **Services proposés (par ex. cours d'appui, travaux de jardinage, petits nettoyages, soins aux animaux et plantes, relève de courrier, etc.);**
- **Nom, prénom, adresse, no de téléphone du/des parents responsables.**



ASSOCIATION VAUDOISE
DES PARENTS D'ÉLÈVES



➤ Ludothèque :

Nouvelle ouverture : mercredi après-midi

Horaires (sauf pendant les vacances scolaires) :

mercredi : 9h30-11h30 & 15h00-17h00

Vendredi : 16h00-18h00

➤ Zumba-Kids :

Bouger sur des rythmes entraînants !

Enfants de 7 à 14 ans, mardi 17h15 au collège de

Mont-Goulin à Prilly. Infos: 079 388 09 55

➤ Chauffeurs bénévoles :

Notre service de transports bénévoles a besoin de vous pour compléter son équipe ! Vous aimez le contact et disposer d'une voiture et de temps pour véhiculer des personnes qui en ont besoin.

Contactez Mme M.-J. Demont 021 646 38 67.

www.association-familiale.ch

Venez visiter notre site internet et vous informer des nombreux cours adultes et enfants que nous

proposons. **Dès le 15 août, nouveau programme pour la rentrée scolaire 2021-2022.**

afp.secretariat@bluewin.ch

Passeport vacances

Le Passeport vacances est ouvert aux jeunes de 9 à 15 ans et offre l'accès à près de 300 activités dans la région, dont plus de 70 nouveautés cette année et dans différents domaines tels que la nature et sa découverte, la culture et les jeux, la création et la cuisine ainsi que le sport. De plus, le Passeport vacances offre la possibilité d'accéder gratuitement aux musées et piscines de la région et fait office de titre de transport sur une partie du réseau Mobilis afin de se rendre à ses activités. Il permet à son titulaire d'assister à 3 séances de cinéma de son choix et également d'accéder gratuitement aux activités de l'événement « Lausanne-sur-mer » et découvrir ainsi plusieurs activités nautiques. **La vente des Passeport vacances aura lieu du 25 mai au 11 juin 2021 aux guichets de l'administration communale** et les activités se font uniquement sur inscription.

Pour toutes informations sur le programme 2021 et les inscriptions: www.apvrl.ch



2020 aura été une année mouvementée pour notre association comme pour beaucoup d'autres. Et 2021 débute sur le même mode mais les perspectives s'améliorent sur beaucoup de plans.

Je remercie de tout cœur pour leur engagement Mélanie, Julie, Yves et Damien, les membres de notre comité, mais je dois malheureusement annoncer les démissions de la secrétaire et de la caissière de l'association. Elles ont en effet fait part de la difficulté de concilier travail, vie de famille et activité bénévole qui nécessite bien sûr une certaine disponibilité. Nous avons la chance d'avoir trouvé un remplaçant pour un des postes (caissier/ère), remplaçant qui devra toutefois officiellement être nommé lors de l'AG à venir.

Par contre, nous sommes toujours à la recherche d'une personne motivée et à l'aise avec la bureautique pour faire partie de ce comité et contribuer à offrir à nos habitants les activités sportives et événements qui font partie de l'âme de notre commune !

Si ces activités vous importent et si vous pouvez y consacrer un peu de temps, merci de contacter dès maintenant le soussigné ou l'un(e) des moniteurs(-trices) pour faire part de votre intérêt. La SSJM se réjouira de vous accueillir, de pouvoir compter sur votre aide et de mettre en pratique vos idées !

Le résumé de nos activités en 2020 est le suivant : malgré les annulations de la Course à travers Jouxtiens-Mézery et du tournoi de badminton, la SSJM a pu continuer à animer en salle ses **cours pour enfants et adolescents**, mais aussi reprendre en octobre les **trois cours de gym Dames** par internet, une initiative qui a très bien été accueillie selon notre sondage de décembre. Seuls **les cours Hommes**, principalement axés sur les jeux de balle en équipe, ont été suspendus au printemps et dès octobre 2020.

Un grand merci à Analia, Mélissa, Maelle et Damien, monitrices et moniteur pour leur magnifique travail !

Autres activités proposées:

- en mai 2020, **le Tchaffa Challenge**: envoi d'une photo démontrant la continuation en privé de ses activités sportives, malgré la COVID.
- en automne/hiver 2020 le **concours de logo** pour la prochaine course à pied, **le Tchaffa-Trail** sur un nouveau parcours que nous nous réjouissons d'inaugurer... en 2022, l'édition de 2021 ayant également dû être annulée malheureusement. Le logo gagnant sera sur le tout-ménage de la prochaine course.

La situation sanitaire nous a aussi obligé à reporter notre Assemblée Générale, au mieux pour le mois de mai 2021, tous nos membres seront tenus informés. Les cours Hommes, eux, devraient reprendre ce printemps 2021 ! Le tournoi de Badminton est, quant à lui, maintenu pour l'instant. S'il vous plaît, faites vivre la Société sportive de notre village par votre engagement !

Pour le Comité de la SSJM,
Pierre Cevey, président



*Page de droite de haut en bas:
Belle participation chez les Mini-gym I.
Force et adresse pour les Mini-gym II.
Jeu de balle chez les Ados.*

*Page de gauche de haut en bas:
Septembre 2020, courte période active pour la Gym hommes !
Concours Tchaffa-Challenge: Myrielle assidue lors du confinement!
La Gym dames en mode on-line !*



Site internet: www.ssjm.ch
e-mails: societe.sportive@gmail.com
ou ssjm@ssjm.clubdesk.com



Pollinisatrices efficaces et indispensables: les Abeilles sauvages

Dimanche 21 février 2021, Chemin des Boracles: au milieu du jour, par temps beau et « chaud » un *Xylocope violacé* *Xylocopa violacea* butine les fleurs odorantes du Chimonanthe *Chimonanthus praecox*, un Bourdon parasite *Psithyrus vestalis* l'accompagne, ainsi qu'une Abeille mellifère domestique *Apis mellifera*. Passage du premier Milan noir de la saison, accompagné d'une Buse variable ; ils migrent vers le NE. Le 5 mars, des opercules d'argile gisent devant l'hôtel à insectes placé sur un balcon au sud et attestent une sortie après hivernage ou un nettoyage de la cavité.

Le peuple des Abeilles sauvages est abondant et on en compte 40 000 espèces dans le Monde. 616 ont été décrites en Suisse, 580 en France et 1046 en Espagne (Littmann comm. or. 2018). Cette grande variété d'espèces implique aussi une importante diversité d'habitats et de comportements. **Cependant, un déclin marqué frappe ces Hyménoptères en raison de l'altération de leur milieu de vie** assortie de la banalisation de notre environnement du fait de l'extension urbaine et des modifications des pratiques agricoles. 45 % des espèces helvétiques figurent sur la Liste rouge...et 60 espèces se sont éteintes.

«Grandes pollinisatrices, grandes oubliées» selon la formule. Beaucoup passent inaperçues telle la minuscule Abeille des steppes *Nomioides minutissimus*, la plus petite de Suisse, longue de 3mm. D'autres, tels les Bourdons sont bien visibles ; mais l'Abeille charpentière ou *Xylocope violette* *Xylocopa violacea* (Holzbienen en allemand), excellent pollinisateur, domine avec une taille de 20-30mm et une envergure de 50 mm.

Ce gros insecte sombre, aux reflets bleu-violet, butineur très assidu des Acanthes, Glycines et Baguenaudiers ne passe pas inaperçu. La femelle (les mâles disparaissent rapidement) fore dans le bois mort sec, un tube de 2 cm. de diamètre à l'arrondi parfait, long d'une trentaine de cm. dans lequel des compartiments accueilleront cha-

acun un œuf, accolé à un mélange de pollen et de nectar. A la recherche de nourriture *Xylocopa* peut effectuer un périple dépassant largement le kilomètre. Depuis le Chemin des Boracles, on peut l'observer parfois gagnant d'un vol direct vers l'ouest Bois Genoud qui présente nombre de sites favorables à la nidification.



A part l'installation dans des « **Hôtels à hyménoptères** », la localisation des nids de l'apifaune est très variée : dans le sol des chemins de terre (cheintres), talus sèchards, dans des tiges végétales creuses (Ombellifères par ex.), tubes de sable aggloméré, cylindres constitués de fragments de feuilles finement découpées, dans des coquilles d'escargots vides. Le genre *Andrena* permet d'observer des concentrations de nids (bourgades ou agrégations) d'Abeilles des sables sur des sols dénudés. En effet, à l'amont du Ru de Montdedin, on pouvait dénombrer début avril 2020 environ 450 monticules de sable. Le 21 décembre 2020, une longue file d'attente de 25 personnes devant la Poste de Cheseaux /Lausanne, m'a permis d'examiner longuement les façades et de découvrir sous un encadrement de fenêtre des nids de la Mégachile des murailles *Megachile parietina*. Semblable à un pâte de mortier plaqué contre un mur, rocher ou façade, le nid très dur, est constitué de poussières d'argile et de sable malaxés avec de la salive. Loges peu repérées à Jouxens-Mézery (mais 2 visibles sur le clocher de l'église). Par contre, lorsque le regard erre sur le paysage depuis le LEB en mouvement à la Route de Neuchâtel, on en observe sur des immeubles contemporains. L'*Osmia cornuta*, précoce, très reconnaissable grâce à son abdomen

rouille-vif, supporte bien le froid et colonise volontiers les nichoirs artificiels. Trois de ces installations placées sur le domaine privé communal sont très attractives.



















































Les Abeilles sauvages contribuent à la biodiversité, mais très spécialisées elles dépendent particulièrement de la variété florale. En effet, l'analyse pollinique a révélé qu'elles sont inféodées souvent à quelques plantes précises, exclusives même dans le choix de celles-ci. Les bandes fleuries, les ourlets herbacés en lisière des forêts et des haies permettent l'amélioration des populations et vont accroître ainsi les effets de la pollinisation. C'est durant les mois de mars, avril, mai que ces abeilles exigent des fleurs hâtives observées aussi sur des arbres et arbustes croissant dans des haies, cordons boisés et orées.



Notre Commune dispose d'un excellent potentiel de valorisation de la biodiversité sur des terrains communaux et privés. Des travaux de construction projetés ou en cours de finition permettraient d'illustrer ces considérations.

On trouvera ci-après, un extrait d'une publication du Canton de Vaud concernant les **arbustes et les arbres favorables aux abeilles sauvages**.

J.-P. Reitz

Espèces indigènes	Hauteur moyenne (m)	Gradient hydrique du sol	Fruits	Intérêts paysagers	Intérêts écologiques	Espèces en images
Bois de Sainte-Lucie <i>Prunus mahaleb</i>	4	sec à très sec		fleurs blanches parfumées		 Nerprun purgatif
Bourdaine <i>Frangula alnus</i>	4	drainage moyen à plutôt humide		floraison décorative		
Buis <i>Buxus sempervirens</i>	2	sec à très sec		feuilles persistantes	 	 Eglantier
Chèvrefeuille des haies <i>Lonicera xylosteum</i>	4	bien drainé à drainage moyen		fleurs blanches et jaunes parfumées		
Cornouiller sanguin <i>Cornus sanguinea</i>	4	large amplitude		tiges rouges		 Eglantier
Cytise faux-ébérier <i>Laburnum anagyroïde</i>	8	sec à très sec		inflorescences jaunes en grappes		
Eglantier <i>Rosa canina</i>	3	sec à très sec		fleurs roses parfumées	 	 Groseillier épineux
Epine-vinette <i>Berberis vulgaris</i>	3	sec à très sec		fleurs jaunes décoratives		
Erable champêtre <i>Acer campestre</i>	15	bien drainé à drainage moyen		feuilles rouges en automne		 Groseillier épineux
Fusain <i>Evonymus europaeus</i>	6	bien drainé à drainage moyen		fruits rose-orange		
Groseillier épineux <i>Ribes uva-crispa</i>	2	bien drainé à drainage moyen		fleurs blanches	 	 Troène
Merisier <i>Prunus avium</i>	15	drainage moyen à plutôt humide		floraison décorative		
Nerprun purgatif <i>Rhamnus cathartica</i>	4	bien drainé à drainage moyen		fleurs vertes	 	 Cornouiller mâle
Noisetier <i>Corylus avellana</i>	6	bien drainé à drainage moyen		floraison précoce		
Saule marsault <i>Salix caprea</i>	10	drainage moyen à plutôt humide		chatons duveteux		 Buis
Saule pourpre <i>Salix purpurea</i>	10	large amplitude		chatons duveteux		
Troène <i>Ligustrum vulgare</i>	5	large amplitude		fleurs blanches		 Cornouiller mâle
Viome lantane <i>Viburnum lantana</i>	4	sec à très sec		fleurs blanches		
Viorne obier <i>Viburnum opulus</i>	5	drainage moyen à plutôt humide		floraison décorative		 Buis
Cornouiller mâle <i>Cornus mas</i>	7	sec à très sec		fleurs jaunes		
Châtaignier commun <i>Castanea Sativa</i>	20	drainage moyen à plutôt humide		fleurs jaunes		



Comestibles



Refuge pour la faune



Toxiques



Fleurs mellifères

Les haies, ces carrefours de biodiversité

Le Conseil mondial pour la biodiversité (IPBES) dresse un **bilan alarmant**: l'état et l'évolution de la diversité des espèces en Suisse sont globalement insatisfaisants.

Vous pouvez contribuer à favoriser la biodiversité dans vos jardins: Planter de la prairie plutôt que du gazon, faire pousser des essences indigènes, ne pas faucher l'ensemble du jardin en une fois et ne pas utiliser d'insecticides font partie des petits gestes à privilégier au quotidien.

Comment favoriser la biodiversité de vos haies ?

Pour nous, humains, une haie est symbole de barrière et sert avant tout à délimiter une propriété et à se dissimuler derrière un écran vert; mais pour la faune et la flore, une haie est un lieu de passage et d'échanges. En effet, ce sont des lieux indispensables pour la survie de nombreux animaux (abri, nourriture, reproduction, etc.)

Une haie composée d'une seule espèce, souvent exotique et ornementale comme le thuya ou le laurèle, nécessite un entretien régulier et est un véritable désert biologique.

Pour garantir une bonne biodiversité de vos haies, il est conseillé de **choisir un maximum d'espèces différentes** dont un tiers d'épineux (voir tableau des essences).

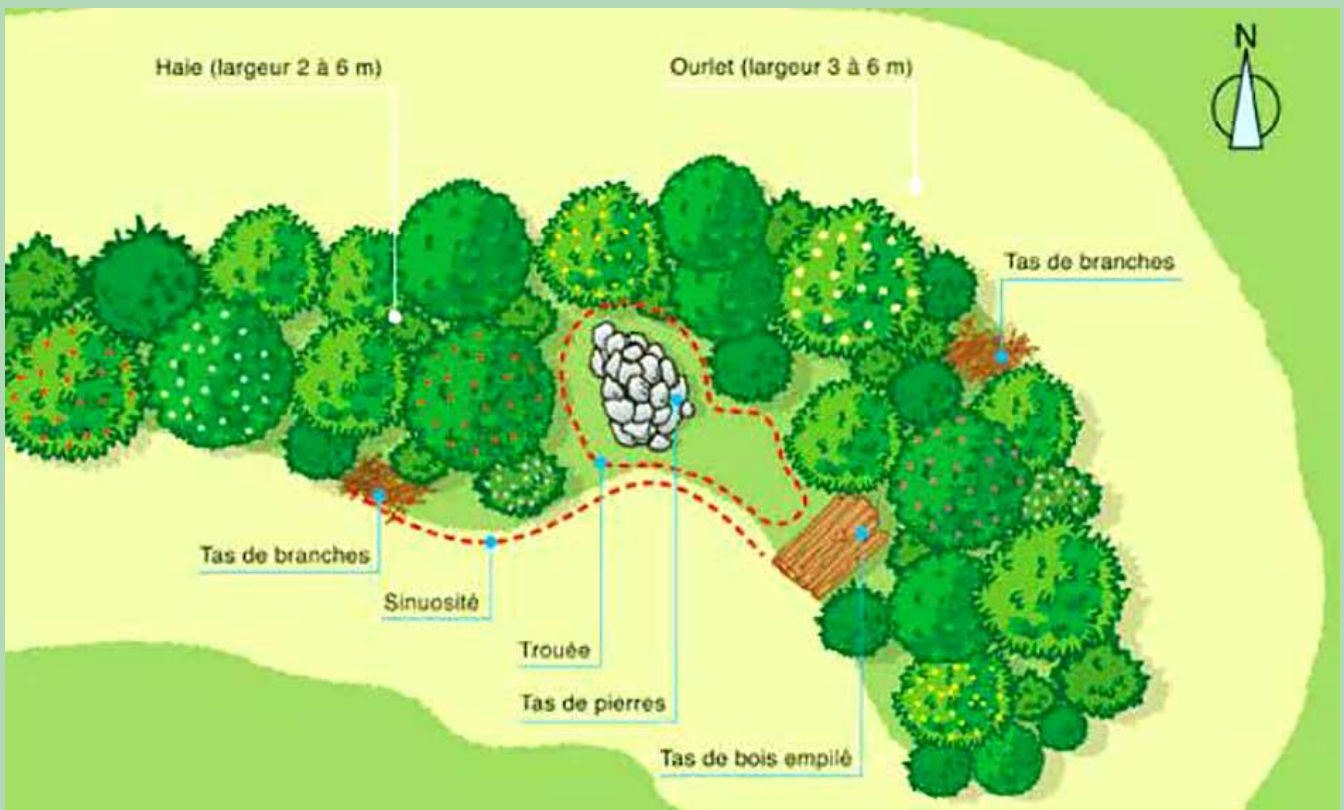
Il importe d'éviter les plantes exotiques et envahissantes et de **favoriser les plants d'origine suisse** et de production locale. Diverses pépinières locales proposent ces plants forestiers d'espèces indigènes.

Si la place est suffisante, il est recommandé de maintenir **une bande herbacée** d'au moins 1m de chaque côté de votre haie qui doit être entretenue extensivement par une fauche tardive annuelle ou au minimum tous les trois ans. La sectorisation permet ainsi de maintenir une zone non fauchée qui sert de refuge pour la faune.

Vous pouvez également **mettre en place des tas de branchages et des tas de bois** qui offriront abri et nourriture aux insectes, aux oiseaux et aux petits mammifères et **créer des tas de pierres**, de préférence côté sud de la haie, qui seront appréciés notamment des insectes, lézards et orvets.

Il est aussi conseillé de **créer des sinuosités** qui augmentent la qualité biologique de la haie et, par exemple, le potentiel de colonisation par les oiseaux nicheurs.

Enfin, pour promouvoir la biodiversité, il est recommandé de **ne pas tailler les haies au carré**, au cordeau ou à l'aide du gyrobroyeur et de **ne pas utiliser d'engrais ou d'herbicides** au pied de celle-ci.

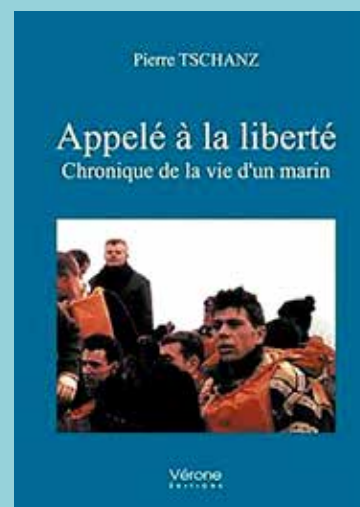


Appelé à la liberté

Pas besoin d'avoir attendu la course d'Alan Roura ou de Dominique Wavre au Vendée Globe, voire les exploits d'Alinghi à la Coupe de l'America pour savoir que la Suisse est à sa manière un pays maritime. Déjà en 1968 Louis Noverrraz remportait une médaille d'argent aux Jeux olympiques de Mexico avec un voilier de 5,50 m, catégorie aujourd'hui disparue. Mais Jouxten-Mézery s'enorgueillit de compter parmi ses habitant-e-s et paroissien-ne-s (son épouse est aussi organiste), un ancien capitaine au long cours qui, dès le début des années soixante, a pris la mer pendant plus d'une décennie.

Dans son livre intitulé: Appelé à la liberté; Chronique de la vie d'un marin (Paris, Vérone éditions, 2020); Pierre Tschanz narre par le menu sa vocation précoce et inattendue d'enfant de

Neuchâtel pour les embruns et la dure vie de matelot, ainsi que le parcours rapide mais exigeant qui le fera passer du statut de mousse de la batellerie fluviale, sur le Rhin, au grade de capitaine de la marine marchande suisse de haute mer. Son récit nous transporte vers les ports enchanteurs des Caraïbes et vers ceux, souvent cocasses, d'Afrique, puis en Extrême-Orient; c'est au prix de la pratique du rude et harassant métier de marin, quelquefois violent ou solitaire, qu'il a découvert ces lieux variés et assouvi sa jeune soif de liberté et d'espace. Surtout, il nous fait sentir la beauté du large, de l'immensité nautique, de l'envoûtement du ciel et des étoiles. La reconversion du capitaine sur le plancher des vaches et son goût complémentaire pour la montagne sont aussi des thèmes de réflexion intéressants.



Une écriture fluide, des anecdotes savoureuses et une introspection aigüe servent cet ouvrage, qu'on lira avec grand plaisir.

Luc Recordon

Nous sommes des êtres de connexion !

Les relations avec les autres nous aident à nous construire. En grandissant, nous nous adaptions aux interactions selon deux questions principales: « ai-je de la valeur ? » et « les autres sont-ils dignes de confiance ? ». Malheureusement, l'être humain n'est pas parfait et, la plupart du temps, nous sommes obligés d'intégrer des réponses négatives à ces questions. Nous développons alors des stratégies pour nous protéger des blessures.

Mais tout utiles qu'elles aient été, ces stratégies finissent par devenir envahissantes et s'introduire dans les relations qui ne sont pas dangereuses. Elles nous empêchent ainsi, paradoxalement, de recevoir tout l'amour, la validation et la confiance auxquels nous aspirons profondément. Heureusement, rien n'est figé et il est possible de changer. Cela demande premièrement de comprendre quelles sont ces croyances sur nous-mêmes et sur les autres, puis de pouvoir vivre des expériences correctrices.



Dans une relation de couple par exemple, souvenez-vous que par-dessus tout vous tenez l'un à l'autre, et que c'est parce que la relation est si importante que vous êtes aussi sensible à ce que fait (ou ne fait pas) votre partenaire. Il est également important de pouvoir exprimer ses souffrances de manière authentique et vulnérable, dans un climat de sécurité.

Cela marche aussi hors du couple. Parfois, s'imaginer exprimer sincèrement ses blessures à une personne qui nous a fait du mal peut être libérateur. Ce n'est pas un chemin facile, et il peut être intéressant de vous entourer d'une tierce personne qui vous accompagnera et vous aidera à créer la sécurité nécessaire. Mais le plus souvent, le résultat en vaut la peine !

www.psy-vmartin.ch

Virginie Martin, Psychologue FSP



Le Petit Navire

Le Petit Navire accueille les enfants dès l'âge de 2 ans révolus, jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école. Tous les jours de 7h à 18h30, 47 semaines par année.



Le Petit Navire



Qui est prêt pour cuisiner ?



Construction



Le Grand Navire

L'UAPE (unité d'accueil pour écoliers) est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 hors horaire scolaire, 47 semaines par année.



Elimination et valorisation de nos déchets

Le tri et la valorisation de nos déchets est une préoccupation constante et évolutive pour les communes et les entreprises associées. Les volumes sont en augmentation constante et génèrent des charges importantes.

Ainsi, au total, la **Commune de Joux-tens-Mézery a collecté près de 164'025 tonnes de déchets urbains en 2020, soit près de 6 tonnes de plus qu'en 2019.**

S'agissant du PET, ce ne sont pas moins de **178'886 bouteilles à bouchons PET** qui ont été collectées sur le territoire communal, ce qui représente 4'928 kg contre 4'745kg en 2019.

En ce qui concerne les textiles, TEXAID estime que chaque Suisse achète annuellement environ 10 kg de vêtements, ce qui correspond à une moyenne de 80 nouveaux articles par an, soit quatre fois plus qu'il y a 20 ans. Des chiffres inquiétants lorsque l'on sait que c'est la deux ou troisième industrie la polluante au monde. Dans notre Commune, un peu plus de **6 kilos de textiles usagés** par habitant ont été collectés l'année dernière.

Pour rappel, **les ordures ménagères incinérables** doivent être éliminées dans des **sacs blancs taxés** de 17 ou 35 litres, à déposer dans les conteneurs semi-enterrés répartis sur le territoire communal.

Les autres déchets triés, non destinés à l'incinération - déchets compostables (gazon et feuilles, branches 1m3), **bouteilles en PET, verre, aluminium, ferraille, fer blanc, bois, papier et carton, etc.** - doivent être amenés à la **déchetterie** et jetés dans la benne appropriée. Petite astuce, lorsque vous devez jeter un objet fait de plusieurs composants, la matière dominante fait foi pour choisir la benne appropriée.

La déchetterie communale dispose également de conteneurs pour certains **déchets spéciaux de ménages en petite quantité**: capsules de café, huiles, peintures et solvants, piles, ampoules économiques, tubes néon, câbles et fil électrique, plastiques encombrants ne pouvant trouver place dans le sac taxé en raison de leur volume.

A la déchetterie, des panneaux verts vous indiquent les déchets recyclés et des panneaux rouges vous indiquent les déchets non recyclés.

Le retour aux fournisseurs reste la solution la plus écologique et la plus efficace pour la reprise et l'élimination de nos déchets. En effet, il est important de savoir que vos supermarchés habituels récupèrent pour la plupart les **bouteilles en plastique** du secteur ménager comme par exemple les bouteilles de lait en PE, flacons de shampoing, gels douche, produits de nettoyage, lessives, ainsi que les piles, les appareils électriques et électroniques, les CD et les DVD.



Ramassage des encombrants le 12 mai 2021

La Municipalité a le plaisir de vous annoncer que le ramassage annuel des objets encombrants de plus de 60 cm de diamètre, par le service de voirie, **aura lieu le 12 mai 2021**.

Les déchets encombrants, à l'exclusion des emballages en carton et des matériaux de démolition, devront être placés en bordure des routes communales, **avant 07h00**.



Les déchets spéciaux, tels que: médicaments, produits désinfectants, peintures, engrais et pesticides, produits chimiques divers, doivent être entreposés séparément dans des cartons.

Les appareils électriques et électroniques usagés tels que téléviseurs, ordinateurs, installations radios, frigos, lave-linge, etc... ne sont plus collectés par les services communaux. Ces derniers doivent être ramenés dans les magasins qui vendent ces articles.

Les déchets inertes (béton, briques, tuiles, cailloux, etc.) ne sont pas ramassés à cette occasion. Vous devez vous rendre directement à la déchetterie pour les déposer dans la benne correspondante. Les pneus usagés doivent être évacués par vos soins.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à M. Gilliéron au 079 377 02 34.



Qualité de l'eau à Jouxten-Mézery

Comme chaque année, des analyses physico-chimiques de l'eau distribuée sur le territoire communal ont été effectuées en 2020. Ces analyses portent sur la composition naturelle de l'eau et ses équilibres, ainsi que sur les éventuelles substances indésirables voire toxiques qu'elle pourrait contenir. Les résultats démontrent une eau de très bonne qualité pour la commune de Jouxten-Mézery.

Analyses physico-chimiques de votre eau en 2020

Caractéristique	Unité	Objectif de qualité	Réservoir de Petite-Croix		Réservoir de Crissier*	
			Min	Max	Min	Max
Conductivité à 25°C	µS/cm	200-800	313	348	298	305
Dureté totale	°français	> 10	13.6	15.9	13.5	14
Calcium (Ca)	mg/l	< 200	44.5	51.5	44.4	45.8
Magnésium (Mg)	mg/l	< 50	6	7.3	5.9	6.2
Sodium (Na)	mg/l	< 20	7.4	8.1	7.4	7.4
Potassium (K)	mg/l	< 5	1.7	1.9	1.8	1.8
Hydrogène-carbonates	mg/l	—	115.9	150.7	111	116
Chlorures (Cl)	mg/l	< 20	11.7	12.7	11.1	11.4
Sulfates (SO ₄)	mg/l	< 50	40.6	46	49.2	51.7
Nitrates (NO ₃)	mg/l	< 25	3	3.9	2.5	3.1

Dureté de l'eau

Qualification	°f	mg/l CaCO ₃
Eau très douce	0 à 7	0 à 70
Eau douce	7 à 15	70 à 150
Eau moyennement dure	15 à 25	150 à 250
Eau assez dure	25 à 35	250 à 350
Eau dure	35 et plus	350 et plus

Un joyau de la nature présent en Suisse: le Tichodrome échelette

Oiseau mythique

Le Tichodrome échelette, *Trichodroma muraria*, est le seul représentant de sa famille, il est donc unique au monde. Son comportement et sa beauté en font un attrait particulier pour les ornithologues ou les observateurs amateurs. Il fait tout simplement rêver : ce petit oiseau gris aux larges ailes d'un rouge vif, au bec très fin courbé vers le bas présente un vol spectaculaire lui valant le surnom d'« oiseau papillon ».

Oiseau des montagnes

Cet oiseau est un montagnard avant tout et est présent dans les hautes chaînes de l'Europe et de l'Asie occidentale entre 400 m et 3000m d'altitude. Il est plus facile à observer en automne ou hiver car il descend sous 1000m pour fuir la rigueur du climat. Il peut être observé même sur les murailles de châteaux, de murs d'église ou de vieux bâtiments. Son affection pour ces lieux lui a donné son deuxième nom de Tichodrome des murailles. Il fut déjà observé au château de Chillon.

Il vit surtout le long des parois rocheuses où il grimpe par sauts ou par saccades successives pour y chercher sa nourriture. La forme de son bec très fin lui permet de capturer insectes, araignées, petits escargots dans les anfractuosités des falaises. Ses pattes puissantes lui permettent de se tenir à la verticale sur les rochers. Il ne se nourrit jamais au sol ou sur les arbres. Le Tichodrome n'était pas rare en Suisse, autrefois. Hélas, il fut victime de son caractère peu farouche et de son plumage voyant qui pouvait orner certains chapeaux de la Belle Epoque. Les Tichodromes, pourchassés, vinrent à diminuer de façon inquiétante jusqu'au jour où la loi fédérale exigea leur protection absolue.



Oiseau bâtisseur

C'est en mai que le Tichodrome bâtit son nid. Il choisit pour ce faire un endroit inaccessible, une faille haut placée dans la paroi de rocher.

C'est une construction volumineuse, garnie de mousses, de poils, de plumes. Fin mai ou début juin, la ponte déposée est de trois ou quatre œufs blancs, légèrement ponctués de rouge. Et après trois semaines environ passées dans leur nid, les jeunes partent à l'aventure. Aujourd'hui, les menaces sont celles pesant sur la densité des insectes, la préservation de la tranquillité des sites de nichage. Il est sensible au retour du froid en montagne en pendant sa période de nidification.

Beaucoup de questions persistent à son sujet. Cette espèce reste encore méconnue. Que mange-t-il précisément l'hiver? Pourquoi est-il absent de sites qui paraissent favorables? Quels sont ses prédateurs? Quelle sa population en Suisse? Eventuellement sont présents 500 ou peut-être 1500 couples?

Le Tichodrome échelette est un oiseau incroyable, à préserver. A force d'observation il vous livrera peut-être son trésor: le rouge carmin de ses ailes.

Eric Lamouille

